

Russie : les cryptomonnaies l galis es pour les investisseurs, interdites pour les consommateurs

Description

Le 22 juillet 2020, la Douma russe a finalement approuv  en troisi me lecture le projet de loi sur les actifs financiers num riques (DFA) d pos  en 2018. Les cryptomonnaies y sont d finies comme *« un agr gat de donn es  lectroniques, pouvant  tre accept  comme moyen de paiement »*. La loi stipule qu'elles *« pourront  tre distribu es, achet es et vendues sur des plateformes sp ciales et conformes aux lois russes, obligatoirement d clar es   la Banque centrale de la F d ration de Russie (CBR) »*. Elles pourront  tre utilis es   des fins d'investissement financier : achat/vente de cr ances financi res, de titres n gociables et de participations au capital des soci t s anonymes non publiques.

En revanche, et la nuance est d'importance, les cryptomonnaies ne pourront pas  tre utilis es pour acheter des biens et services. De plus, les d tenteurs de cryptomonnaies seront d'ores et d sormais dans l'obligation de d clarer la possession, l'acquisition et le transfert de leurs actifs num riques.

Enfin, les cryptomonnaies feront l'objet d'un contr le tr s resserr  de la Banque centrale de Russie. Cette derni re d terminera seule les types de cryptomonnaies accessibles et les cat gories d'investisseurs qualifi s autoris s   les utiliser. La CBR est  galement investie du pouvoir de contr ler les plateformes d' change de cryptomonnaies ainsi que l'identit  des investisseurs et de superviser l'activit  des gestionnaires des dites plateformes.

Bien que fortement restrictive, la loi DFA qui vient d' tre approuv e par la Douma constitue une avanc e importante dans la reconnaissance des cryptomonnaies par les autorit s russes. Les propositions d'amendes allant jusqu'  500 000 roubles et/ou 7 ans d'emprisonnement pour les personnes achetant des cryptomonnaies en esp ces, et 2 millions de roubles pour les entreprises  mettant ces monnaies sans l'autorisation de la CBR n'ont finalement pas  t  retenues.

Le 24 juillet, la loi a  t  soumise   l'examen du Conseil de la F d ration.

Sources : Site de la Douma d'Etat, TASS, Interfax.

date cr  e

01/08/2020

Champs de M ta

Auteur-article : Assen Slim